

Adresse de l'administration du district de Gaillac (Tarn), qui envoie un don à la Convention, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'administration du district de Gaillac (Tarn), qui envoie un don à la Convention, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 180;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22050_t1_0180_0000_9

Fichier pdf généré le 05/11/2020

dont je suis pourvu depuis l'année 1776 (stile esclave) dans cette commune de Gardanne, district d'Aix, département des Bouches-du-Rhône (dans l'état n° 5 des créances liquidées le 11 floréal aux termes de l'article CCVI de la loi du 24 août).

Je te prie d'en agréer l'offrande que j'en fais à la patrie; elle servira à l'acquiescement des dettes de la République et à récompenser nos braves deffenseurs qui ne cessent de bien mériter d'elle. Agréés aussi les hommages d'un vrai sans-culotte à la sainte Montagne dont tu es l'organe. Il ne cessera de faire des vœux pour elle et de dire sans cesse : vive la Montagne, vive la République, périssent les tyrans, les traîtres et les conspirateurs ! S. et F. !

BOURGAL (*notaire*).

4

L'administration du district de Gaillac, département du Tarn, félicite la Convention sur ses travaux et sur les succès des armes de la République; l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que les despotes n'infestent plus de leurs brigandages le sol européen. Ils font part à la Convention qu'ils viennent d'envoyer à Paris, à l'adresse du caissier de l'administration des domaines, 1 328 marcs 3 onces d'argenterie, galons et étoffes d'or et d'argent provenant des dépouilles du culte.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[L'administration du distr. de Gaillac, à la Conv.; Gaillac, s.d.] (2)

Citoyens représentans,

Les acclamations de la France entière prouvent la sagesse et la force des loix que vous donnez au peuple.

Les succès de nos armes et la fuite des esclaves témoignent à l'univers que vous savez commander la victoire et la faire servir à consolider les décrets par lesquels vous assurez notre bonheur.

L'administration du district de Gaillac a toujours partagé les sentimens des Français républicains. Comme eux, elle vous invite à rester à votre poste jusqu'à ce que les despotes n'infestent plus de leurs brigandages le sol européen.

Nous avons frémi le jour où le crime, soudoyé par la moderne Carthage, a voulu attenter à la vie d'hommes intrépides et vertueux.

Nous avons élevé vers l'Être suprême nos voix reconnoissantes lorsque vous avez proclamé son culte et démasqué les Hébertistes, prêtres aussi dangereux que ceux dont nous venions de secouer le joug.

(1) P.V., XLIII, 268-269. Bⁱⁿ, 2 fruct. (suppl.); J. Fr., n°692.

(2) C 313, pl. 1252, p. 42.

Nous n'interrompons pas souvent le cours de vos travaux : nous pensons que la meilleure manière de féliciter la Convention nationale est d'exécuter avec énergie les loix qui émanent d'elle.

Vous apprendrez avec plaisir l'envoy que nous venons de faire à l'adresse du caissier établi près l'administration des domaines nationaux, consistant en 1 328 marcs 3 onces d'argenterie, galons et étoffes d'or et d'argent provenant de la dépouille du culte dans notre arrondissement : ces hochets par lesquels le peuple fut si longtems esclave serviront aujourd'hui à consolider sa liberté. S. et F. !

ALBENQUE (*présid.*), VIALAS (*agent nat.*), DEMAZIGNY (*secrét.*) et 8 autres signatures.

5

La société populaire de Caudecoste, district de Valence (1), invite la Convention nationale à rester à son poste et lui adresse l'état des dons faits à la patrie, tant par cette société que par la commune; elle ajoute qu'indépendamment de ces dons, elles ont fourni un cavalier, armé et équipé à leurs frais.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La sté des amis de la constitution de 1793 v.s. séant à Caudecoste, à la Conv.; Caudecoste, 1^{er} therm. II] (3)

Législateurs,

Que les ennemis de la liberté tremblent ! Que le peuple royalisé de la féroce Albion sente les coups vengeurs de la foudre partie de la Montagne ! Qu'il sache, ce peuple criminel, que son heure dernière va sonner, que nos ports retentissent des cris : périsse Albion, vive la République, que rien n'égale l'ardeur de nos marins !

Restés à votre poste, Montagnards inébranlables, tous vos décrets frappés au coin de la justice annoncent à l'univers étonné que toutes les vertus à l'ordre du jour président au maintien de votre gouvernement.

Les bons citoyens se sont sentis frappés du coup porté sur Collot-d'Herbois, ont frémi des entreprises des assassins envoyés par Pitt contre la personne sacrée de Robertspierre. Qu'il guérisse ce brave Geoffroi qui a sauvé les jours d'un ami du peuple ! Qu'avec les auteurs du salut de la patrie il trouve une place au Panthéon ! Tels sont les sentimens des citoyens composant la société régénérée des amis de la constitution de 1793 v.s. séant à Caudecoste.

Cette société a fait don à la patrie des objets suivans, savoir en linge envoyé au district : 239 chemises, 87 draps de lit, une nape, 11 mouchoirs, 18 paires bas de fil, 27 pièces linge de

(1) Lot-et-Garonne.

(2) P.V., XLIII, 269.

(3) C 316, pl. 1269, p. 27, 28. Bⁱⁿ, 2 fruct. (suppl.).